

conservateur, bien que l'on puisse nous considérer comme tel en certains milieux. Nous constituons en réalité un groupe d'individus qui représentent l'opinion publique. Pour ce qui est de l'Ouest canadien, l'origine du groupe progressiste remonte à l'année 1901. Le mouvement qui débuta parmi la classe agricole des provinces de l'Ouest à cette époque, visait à obtenir certains avantages au point de vue économique. Un peu plus tard toutefois, les cultivateurs se rendirent compte de la nécessité de l'action politique afin d'obtenir les avantages économiques qu'ils convoitaient. Et c'est ainsi qu'en 1919, nous constatons que quelques représentants du peuple constituèrent ici le groupe progressiste. J'ignore absolument l'origine de ce nom; en tout cas, les noms ne signifient pas grand-chose. Nous pourrions tout aussi bien nous appeler le parti du peuple ou encore le parti féministe, puisque la seule femme qui occupe un siège ici fait partie de notre groupe. Mais, donnez-nous le nom que vous voudrez; cela ne signifie rien. Le fait tangible, c'est que nous sommes ici à titre de protestation vivante contre l'esprit de parti au Canada. Je ne suis pas sûr que nous ayons le meilleur système de gouvernement possible au pays.

Vendredi dernier, j'ai écouté les observations de l'honorable député de Winnipeg-Centre-Nord (M. Woodsworth); or, si j'ai bien saisi la portée des réformes qu'il a proposées, il voudrait que le Gouvernement soit constitué par un comité de représentants du peuple appartenant à tous les groupes. Je ne vois pas que ce serait une si mauvaise affaire pour le pays. Ce serait peut-être le moyen de donner une solution au dilemme actuel. Nous nous rapprocherions peut-être sensiblement plus de ce plan que nous ne sommes disposés à le faire à l'heure actuelle. Pour ma part, je ne conçois pas de raison pour que nous restions divisés en deux camps tranchés dans l'impasse ou nous nous débattons maintenant. Il n'y a pas tant de différence que cela entre les mesures qui concernent l'administration des affaires fédérales et celles qui ont trait à la gestion de nos affaires municipales.

Pendant douze ans, j'ai fait partie d'un conseil, et j'ai surveillé les délibérations de sept représentants élus par neuf townships, qui s'occupaient de légiférer sur toutes les questions intéressant ces neuf townships. Or, il n'y a jamais eu deux ou trois groupes ou plus. Nous formions un seul groupe d'hommes élus par le peuple pour les représenter et administrer les affaires. A mon avis, nous ne saurions mieux faire que d'adopter un système semblable pour la gestion des affaires du Dominion. Le hasard a voulu toutefois que le peuple canadien ait été saturé d'esprit de parti et il est très difficile de l'extirper. En

[M. Carmichael.]

réalité, un conservateur en dehors des cadres de son parti est un être très raisonnable; un libéral également, du moment qu'il s'éloigne des traditions de son parti, est un aimable compagnon; tous les deux cependant deviennent des êtres tout à fait différents dès qu'ils tombent sous la coupe du parti. Or, la population de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter ici a fait voir à maintes reprises qu'elle est excédée de l'esprit de parti. A la législature provinciale, une partie de ma circonscription s'est élu un représentant dans les mêmes conditions que son député à l'Assemblée fédérale.

La population de mon comté se chiffre à environ 30,000 âmes. Examinons un peu le résultat du scrutin qui y fut tenu aux dernières élections fédérales. Nous avions trois candidats sur les rangs. Le candidat libéral était un citoyen fort estimable. Pendant huit années, il avait représenté cette circonscription à la législature provinciale et durant quatre ans, il avait rempli les fonctions élevées de président de l'Assemblée législative. Donc, on aurait cru que les électeurs, quand viendrait le temps d'exprimer leurs suffrages, seraient portés à faire bon accueil à un personnage estimable s'il jouissait d'une certaine influence auprès d'eux; pourtant, le 29 octobre dernier, il ne recueillit que 2,614 voix. Le candidat conservateur en recueillit 1,218 et le progressiste 3,631. Les deux derniers votes combinés donnaient donc aux candidats conservateur et progressiste un total de 4,849 voix, soit presque le double de celles du candidat libéral. Quelle que soit la façon dont d'autres veuillent l'interpréter, j'estime que ce fut un vote de défiance envers le gouvernement Mackenzie King. Mon opinion est que le vote de ma circonscription constitue un mandat d'opposition au gouvernement libéral.

Mais lorsqu'il s'agit de déterminer quelle doit être mon attitude personnelle dans la circonstance, la chose devient vraiment très difficile. Je me trouve entre la haute mer et un certain personnage dont je me tiens pas à prononcer le nom peu agréable, de sorte que je ne sais pas trop quelle est la meilleure voie à suivre.

Uu DEPUTE: Où se trouve la haute mer?

M. CARMICHAEL: Je ne sais pas trop si c'est dans l'Ontario ou dans la province de Québec. Il y a les propositions libérales; elles sont très généreuses. En réalité, on nous a présenté presque tout ce qu'on pouvait nous offrir, si ce n'est une dinde pour Noël. L'Ouest est en faveur d'un programme de ce genre. D'autre part, il y a l'amendement des conservateurs et l'idée du gouvernement maïjo-